



Communiqué de presse

Amundi lance la première stratégie d'investissement « Transition Juste »

*Une stratégie obligataire innovante qui contribue à une transition énergétique
attentive à ses impacts sociaux*

Paris, 8 avril 2021 – Amundi, le premier gérant d'actifs européen, a mis en place une nouvelle stratégie d'investissement au sein de la SICAV **Amundi Responsible Investing** avec le fonds « **Just Transition for Climate** ». Ce fonds d'obligations européennes a pour objectif quantifiable d'accompagner la transition énergétique tout en veillant à la cohésion sociale.

L'Accord de Paris a défini un cadre pour les investisseurs souhaitant apporter une réponse au changement climatique. Pionnier dans le développement de l'investissement responsable, Amundi est pleinement mobilisée en faveur d'une transition verte juste c'est-à-dire qui prend en compte sa dimension sociale.

Le fonds Just Transition for Climate est ainsi le tout premier fonds à être:

- **Aligné sur la transition énergétique**, en incorporant un objectif ambitieux de réduction de son empreinte carbone ;
- **Socialement inclusif**, en intégrant un score de « Transition juste »¹ qui incorpore les différentes composantes sociales d'une transition vers une économie bas-carbone : impact sur les travailleurs, consommateurs, territoires et la société de manière générale ;
- **Dynamique et prospectif**, en s'appuyant sur une politique d'engagement créée pour accompagner les émetteurs dans leur transition, en ligne avec les objectifs environnementaux et sociaux de la stratégie.

Le fonds Just Transition for Climate est né de la stratégie du fonds ARI - Green Bonds, lancé en 2015 à la suite de la COP21 et dont l'objectif était de lutter contre le réchauffement climatique. Son évolution en une stratégie centrée sur la Transition Juste repose sur une conviction forte : la transition énergétique ne doit pas se faire aux dépens de la question sociale.

Quantifier l'impact des investissements en faveur de la transition bas carbone

L'univers d'investissement basé sur l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate est composé de 3122 obligations émises par des entreprises. La gestion effectue une sélection sur des critères climatiques et sociaux pour ne conserver que les émetteurs qui affichent un objectif de réduction de leur empreinte carbone, ne présentent pas de risque physique extrême et dont la note ESG et la note de transition juste est supérieure ou égale à E². Les émetteurs hors critères sont donc exclus.

Le portefeuille est ainsi conçu pour investir en faveur d'une transition juste avec un accent particulier sur:

¹ Score propriétaire d'Amundi basé sur des données de prestataires externes auquel s'ajoute l'analyse de l'équipe d'analyse ESG interne.

² La **processus ESG** d'Amundi repose sur une approche «best in class» en tenant compte des différents secteurs et régions afin d'évaluer la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. Ainsi, des données de référence internes comprenant 37 critères permettent d'attribuer une note à 11 000 entreprises sur la base d'une échelle allant de A (le plus élevé) à G (le plus bas).

- **Le climat** en maintenant une empreinte carbone de 20 % inférieure à celle de l'indice de référence³ avec une réduction chaque année
- **Une transition juste** en cherchant à obtenir un score supérieur à celui de l'indice de référence
- **L' ESG en ayant pour objectif d'avoir une notation ESG** - basée sur la méthode Amundi - meilleure que celle de l'indice de référence

Un contrôle continu **des indicateurs climatiques et sociaux** est mis en place afin de s'assurer que le fonds reste en ligne avec ses objectifs. En parallèle l'équipe de gestion effectue un suivi rigoureux des engagements des émetteurs.

Un objectif de performance financière

L'univers d'investissement étant représenté par l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate, c'est ce même indice qui sert de référence à la performance financière. L'équipe de gestion a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice en mettant en œuvre un processus d'investissement éprouvé, s'appuyant sur le dispositif d'analyse performant d'Amundi.

Le Concept de Transition Juste

Le concept de Transition Juste part du principe qu'une transition vers une économie sobre en carbone et respectueuse de l'environnement doit être **acceptable pour tous**, et donc **prendre en compte la dimension sociale d'une telle transition**. Ces dimensions sociales se définissent comme suit:

- **Les employés** : une transition juste doit s'assurer que les travailleurs dans les industries en restructuration puissent retrouver un emploi stable dans des industries vertes, en participant pleinement au dialogue social, et soient protégés des effets néfastes du changement climatique.
- **Les consommateurs** : une transition juste doit s'assurer que les consommateurs aient accès à des produits durables à des prix abordables
- **Les territoires** : une transition juste doit s'assurer que les coûts et bénéfices de la transition bas carbone soient équitablement partagés entre les différentes communautés.
- **La société** : une transition juste est celle dans laquelle chaque partie prenante joue pleinement son rôle et participe à un dialogue social constructif.

Pour refléter ces dimensions, une notation Transition Juste a été conçue par les équipes d'Amundi pour attribuer des scores qui mesurent la performance des émetteurs par rapport à leurs pairs sur des questions sociales spécifiques. Chaque dimension est ensuite pondérée en fonction de son importance dans l'acceptabilité sociale de la transition vers une économie bas carbone. Un suivi et un dialogue continus avec les entreprises garantissent que les notes et les pondérations sont ajustées si nécessaire.

Un Engagement Continu

En ligne avec l'approche long terme d'Amundi en matière d'investissement responsable, la stratégie du fonds Just Transition for Climate bénéficie d'une **politique d'engagement dédiée** pour accompagner les entreprises dans la déclaration d'objectifs de transition transparents, crédibles et ambitieux, incitant les entreprises à travailler avec les salariés et les parties prenantes pour garantir l'acceptabilité sociale de la transition.

Cette politique d'engagement est organisée autour de trois piliers :

- (i) **Une lettre envoyée chaque année** aux entreprises de l'univers de référence pour les pousser à déclarer des objectifs de transitions, les faire certifier, et engager des ressources nécessaires pour implémenter les différentes facettes de leurs transitions ;
- (ii) **Un engagement continu** auprès des entreprises du portefeuille ;
- (iii) **Un soutien à la recherche et la dissémination d'information sur la Transition Juste**, auprès d'ONG, de forums et d'associations internationaux et d'universités.

³ Pour plus de détails, se référer au document d'information clé pour l'investisseur ou au prospectus

En termes d'impact, le reporting du fonds comportera des indicateurs clés décrits ci-dessus, et inclura également l'empreinte carbone, le score ESG du portefeuille, son score de température et sa notation Transition Juste.

Jean-Jacques Barberis, responsable de la division Clients institutionnels et entreprises et ESG chez Amundi commente: « Dans le cadre de l'Accord de Paris, le concept de transition juste est central dans la transformation vers des économies « net zéro ». Il n'y aura pas de transition si elle n'est pas socialement acceptable. La dimension sociale de la transition devient donc de plus en plus importante pour les investisseurs. Le fonds Just Transition for Climate est la première tentative de fournir aux investisseurs une solution unique pour mesurer et intégrer les risques financiers liés au changement climatique et utiliser leurs investissements pour une transition inclusive. La méthodologie évoluera progressivement en fonction de notre dialogue avec les entreprises ».

Aujourd'hui, le portefeuille détient des entreprises sélectionnées pour leur engagement assumé avec des objectifs environnementaux et sociaux qui sont à la hauteur des ambitions annoncées dans l'accord Paris.

Anne Chassagnette, Directrice RSE d'Engie ajoute : « ENGIE s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre notamment via la sortie du charbon à horizon 2025 pour l'Europe et 2027 pour le reste du monde. Le groupe porte l'ambition d'implémenter une transition juste, intégrant une exigence importante sur les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux des projets comme cela a par exemple été le cas lors de la fermeture de la centrale d'Hazelwood en Australie. Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'inclusion d'ENGIE dans la stratégie Just Transition for Climate d'Amundi qui soutient une transition bas-carbone socialement acceptable. »

Le fonds est géré par Alban de Faÿ, Responsable de l'investissement ESG Fixed Income et Dany da Fonseca, Credit Portfolio Manager, les deux Co-Lead Portfolio Managers.

Le fonds Just Transition for Climate est un fonds de droit français agréé par l'AMF et actuellement enregistré en Allemagne, en Suisse, en Finlande, en Espagne, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Autriche, en Belgique, au Luxembourg, au Royaume-Uni, et en Islande. Il fait partie de la gamme ESG Fixed Income d'Amundi, et se situe entre le fonds Amundi Social Bond récemment lancé et les autres solutions Green Bond largement reconnues (Impact Green Bond, GRECO).

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁴, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁵, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 700 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 700 milliards d'euros d'encours⁶.

Amundi Fixed Income propose une approche d'investissement objective s'appuyant sur la recherche fondamentale et quantitative, sur l'analyse financière et ESG, ainsi que sur des techniques *top-down* et *bottom-up*. Ses experts proposent des solutions performantes, innovantes et personnalisées. Leader européen dans ce secteur⁴, Amundi Fixed Income gère 513 milliards d'euros d'encours⁵.

⁴ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019

⁵ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁶ Données Amundi au 31/12/2020

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



Press Contact:

Amundi

Geetha Chandrasegaram

Tél : +33 1 76 37 02 73

Geetha.chandrasegaram@amundi.com

Alexandre Barat

Tél : +33 1 76 32 43 25

Alexandre.barat@amundi.com

Disclaimer

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble du Compartiment et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel la société de gestion décline toute responsabilité.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.com. Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire, dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site [amundi.com](http://www.amundi.com) ou sur simple demande au siège social d'Amundi est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Informations réputées exactes à March 2021.

Amundi au capital de 1 086 262 605 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.